

23 MARS 2026



Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Brécéy  
séance du 20 mars 2026

Date de la  
convocation  
16/03/2026

Date d'affichage  
16/03/2026

Nombre de membres  
Afférents au Conseil  
Municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Votants : 15

Réf : 2026\_0010

A l'unanimité  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Mention exécutoire :  
Oui

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
préfecture de Bourges  
le

23 MAR. 2026

L'an 2026 et le 20 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr *Aurélien LAUNAY*, maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CALLAULT Maryse, CAMUZAT Aurélie, GEDEAS Gaëlle, JOUAN Séverine, PINGITORE Clémence, RABLAT Pascale ; MM GANGNERON Antoine, GAUTHIER Baptiste, LAUNAY Aurélien, MASSELIN Lionel, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Secrétaire de séance : Baptiste GAUTHIER

**Election des adjoints au Maire**

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-7-2 ;

Considérant que dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 15

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) :  
0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

- La liste représentée par Mme Elodie BRAS, 15 – quinze voix

La liste représentée par Mme Elodie BRAS ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- 1<sup>ère</sup> adjointe : Mme Elodie BRAS
- 2<sup>ème</sup> adjoint : M. Philippe SARREAU
- 3<sup>ème</sup> adjointe : Mme Séverine JOUAN
- 4<sup>ème</sup> adjoint : M. Thomas MILLIET

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

En mairie, le 20 mars 2026

Le Maire



Le secrétaire de séance



Diffusion sur le site Internet de la commune le 24 MAR. 2026